

Calcium chloride dihydrate

31307-500G

Version 2.0

Date de révision
13.07.2021

Remplace 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Calcium chloride dihydrate
FDS-nombre : 000000020690
Type de produit : Substance
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.
Nom Chimique : Calcium chlorure-2-hydrate
No.-Index : 017-013-00-2
Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119494219-28

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire
Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell International Inc. Honeywell International, Inc.
115 Tabor Road 115 Tabor Road
07950-2546 Morris Plains Morris Plains, NJ 07950-2546
USA USA
Téléphone :
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: : SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)
Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1

Calcium chloride dihydrate

31307-500G

Version 2.0

Date de révision
13.07.2021

Remplace 1

basé

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Irritation oculaire Catégorie 2
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance. Résultats des évaluations PBT et vPvB, voir le chapitre 12.5.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Calcium chloride dihydrate

31307-500G

Version 2.0

Date de révision
13.07.2021

Remplace 1

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
Calcium chlorure-2- hydrate	10035-04-8 017-013-00-2 01-2119494219-28 233-140-8	Eye Irrit. 2; H319	100 %	

3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse.

Inhalation:

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes. Protéger l'oeil intact. Enlever les lentilles de contact. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion:

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

Calcium chloride dihydrate

31307-500G

Version 2.0

Date de révision
13.07.2021

Remplace 1

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11. :

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques à cause de la formation des produits corrosifs et toxiques en cas de combustion ou de décomposition

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

Calcium oxide

Gaz chlorhydrique (HCl).

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Éviter la peau sans protection

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Veiller à une ventilation adéquate.

Calcium chloride dihydrate

31307-500G

Version 2.0

Date de révision
13.07.2021

Remplace 1

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas décharger dans l'environnement. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.
Éviter la formation de poussière.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Porter un équipement de protection individuel. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter l'inhalation de la poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. Le produit lui-même ne brûle pas. Les poussières du produit ne sont pas explosibles.

Mesures d'hygiène:

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Température de stockage recommandée : température ambiante. (Température ambiante: > 0 < 35°C)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

Calcium chloride dihydrate

31307-500G

Version 2.0

Date de révision
13.07.2021

Remplace 1

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
Calcium chlorure-2-hydrate	Travailleurs / Long terme - effets locaux		5 mg/m ³	Inhalation	
Calcium chlorure-2-hydrate	Travailleurs / Aigu - effets locaux		10 mg/m ³	Inhalation	
Calcium chlorure-2-hydrate	Consommateu rs / Long terme - effets locaux		2,5 mg/m ³	Inhalation	
Calcium chlorure-2-hydrate	Consommateu rs / Aigu - effets locaux		5 mg/m ³	Inhalation	

Des données sur PNEC ne sont pas disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.
S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Mesures d'ordre technique

Évacuation locale

Calcium chloride dihydrate

31307-500G

Version 2.0

Date de révision
13.07.2021

Remplace 1

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Type de Filtre recommandé:

Demi-masque avec filtre à particules P2 (Norme Européenne 143)

Protection des mains:

Matière des gants: Latex Naturel

délaï de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,6 mm

Lapren®706

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : solide

Couleur : incolore

Calcium chloride dihydrate

31307-500G

Version 2.0

Date de révision
13.07.2021

Remplace 1

Odeur	:	inodore
poids moléculaire	:	147,01 g/mol
Point/intervalle de fusion	:	765 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	env. 1.900 °C à 1.013 hPa
Inflammabilité	:	Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	:	Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	:	Non applicable
Point d'éclair	:	Non applicable
Température d'auto- inflammabilité	:	Non applicable
pH	:	4,5 - 8 Concentration: 5 % w/w à 20 °C
Température d'auto- inflammabilité	:	n'est pas auto-inflammable
Viscosité, cinématique	:	donnée non disponible
Hydrosolubilité	:	830 g/l à 20 °C
Coefficient de partage: n- octanol/eau	:	donnée non disponible
Pression de vapeur	:	donnée non disponible
Densité	:	donnée non disponible
Masse volumique apparente	:	env. 700 kg/m ³
Densité de vapeur relative	:	donnée non disponible

Calcium chloride dihydrate

31307-500G

Version 2.0

Date de révision
13.07.2021

Remplace 1

9.2 Autres informations

Produit hygroscopique.

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.
Perte de l'eau de cristallisation par chauffage

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) à notre connaissance.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.
Températures supérieures à la température de stockage recommandée.
Éviter une exposition directe au soleil.

10.5. Matières incompatibles

Lors de la dilution ou de la dissolution dans l'eau, il se produit toujours un fort échauffement.
L'air humide

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Calcium chloride dihydrate

31307-500G

Version 2.0

Date de révision
13.07.2021

Remplace 1

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: 2.120 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 401

Substance d'essai: substance anhydre

Toxicité aiguë par voie cutanée:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation:

donnée non disponible

Irritation de la peau:

Espèce: Lapin

Résultat: Non irritant

Méthode: OCDE Ligne directrice 404

Irritation des yeux:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritant pour les yeux.

Méthode: OCDE Ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

donnée non disponible

Toxicité à dose répétée:

Note: donnée non disponible

Cancérogénicité:

Note: donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Méthode d'Essai: Test de Ames

Activation métabolique: avec activation métabolique

Résultat: négatif

Méthode: OCDE Ligne directrice 471

Calcium chloride dihydrate

31307-500G

Version 2.0

Date de révision
13.07.2021

Remplace 1

Méthode d'Essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Type de cellule: Cellules pulmonaires de hamster chinois
Activation métabolique: sans activation métabolique
Résultat: négatif
Méthode: OCDE Ligne directrice 473

Toxicité pour la reproduction:

Method: OCDE Ligne directrice 414
Espèce: Rat
Toxicité maternelle générale: NOAEL: > 176 mg/kg bw/d
Tératogénicité: NOAEL: > 176 mg/kg bw/d

Danger par aspiration:

donnée non disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien
donnée non disponible

Autres informations:

donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Valeur: 4.630 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: substance anhydre

Toxicité des plantes aquatiques:

CE50
Biomasse
Espèce: Selenastrum capricornutum (algue verte)
Valeur: 2.900 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Substance d'essai: substance anhydre

Calcium chloride dihydrate

31307-500G

Version 2.0

Date de révision
13.07.2021

Remplace 1

CE50

Taux de croissance

Espèce: *Selenastrum capricornutum* (algue verte)

Valeur: > 4.000 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Substance d'essai: substance anhydre

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CL50

Espèce: *Daphnia magna*

Valeur: 2.400 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

12.7. Autres effets néfastes

donnée non disponible

Calcium chloride dihydrate

31307-500G

Version 2.0

Date de révision
13.07.2021

Remplace 1

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE
CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID: Marchandise non
dangereuse

IMDG: Marchandise non
dangereuse

IATA: Marchandise non
dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: Marchandise non dangereuse

IMDG: Marchandise non dangereuse

IATA: Marchandise non dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non

Polluant marin: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Calcium chloride dihydrate

31307-500G

Version 2.0

Date de révision
13.07.2021

Remplace 1

donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE SEVESO III		Non applicable
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1$ % (w/w) , réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	808250250
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Suisse	145

Calcium chloride dihydrate

31307-500G

Version 2.0

Date de révision
13.07.2021

Remplace 1

Italie	0382 24444	Royaume Uni	(+44) 844 892 0111
Allemagne	Berlin : 030/19240		
	Bonn : 0228/19240		
	Erfurt : 0361/730730		
	Fribourg : 0761/19240		
	Göttingen : 0551/19240		
	Homburg : 06841/19240		
	Mainz : 06131/19240		
	Munich : 089/19240		
Lettonie	+37167042473		

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Calcium chloride dihydrate

31307-500G

Version 2.0

Date de révision
13.07.2021

Remplace 1

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

Calcium chlorure-2-hydrate : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.